

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Du lundi 19 juillet 2021

Présents : Valérie BENOIT, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Cédric LEVE, Franck MICHEA, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absents : Olivier BERNARD procuration à Florence MIELLE, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD procuration à Sylvain MONNIAUD

Secrétaire : Chloé DOREY

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte rendu du 07.06.2021

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Remboursement des frais pour un élu :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le remboursement des frais engagés à hauteur de 59,90 € pour l'achat de matériel pour l'école.

Montant de la RODP due par GRDF :

Attribution de 261 € de redevance GDRF au titre de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2021.

Règlement de la Salle du Vernois :

Après une présentation du règlement de la salle du Vernois et après avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le règlement. Celui-ci sera disponible sur notre site internet.

Modification budgétaire :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante : Art 2051 plus 1 200 € et article 2151 moins 1 200 €.

Création des postes au Service Périscolaire pour la rentrée 2021-2022 :

Suite à l'extension de l'école et l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés, le Conseil Municipal doit renforcer son équipe d'agents d'animations et d'agents techniques.

Le Conseil Municipal vote donc à l'unanimité le recrutement d'agents techniques et d'agents d'animations à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2021.

Modification des heures d'animations et des heures techniques pour un agent du Service Périscolaire :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification d'un poste d'agent d'animation et d'agent technique pour 8.05 h annualisées pour l'animation et 24.91h annualisées pour agent technique.

Modification / nature contrat :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification d'un poste d'agent d'animation, pour un poste d'agent d'animation et d'agent technique a raison de 26.65 h annualisées pour l'animation et 4.70h annualisées pour agent technique

Travaux sylvicoles – Subvention du CD21 :

La commune est éligible à une subvention du Conseil Départemental sur la parcelle 14 qui sera replantée à l'automne. Le montant des travaux est de 9 290 €. Cette subvention est accordée à hauteur de 40 % soit 3 716 €, sous réserve d'un dossier obligatoirement établi pour l'ONF pour un montant de 650 €. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la création du dossier de subvention par l'ONF.

Décision modificative du BP du Clos du Lavoir :

Le Conseil Municipal vote à 13 voix pour et 2 abstentions pour la décision modificative suivante : Inscription en recette du budget principal de fonctionnement de 80 000 € et la même somme en dépense de fonctionnement sur le budget annexe du Clos du Lavoir. Le conseil décide également d'affecter 70 000 € en dépense d'investissement.

Choix du nom du Terrain Multisports :

Suite au sondage pour le nom du terrain multisports, le Conseil Municipal a retenu la proposition « **Fourmis city** » qui a obtenu 111 votes sur 250.

La séance se termine à 22h00

Recrutement :

A pourvoir pour le 1^{er} septembre 2021 :

◦ **Quatre postes d'agents d'animation pour 8h par semaine de 11h30 à 13h30** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) avec la possibilité d'ajouter 8 heures complémentaires le mercredi.

Le CAP Petite Enfance ou BAFA serait un plus.

Les candidatures sont à adresser à la mairie par courrier ou mail **au plus tard le 13 août 2021** :

mairie.remilly-sur-tille@wanadoo.fr

Rappel de bon voisinage et partage du « Fourmis City » :

Le terrain multisport intergénérationnel est ouvert depuis quelques jours. Nous rappelons qu'il est ouvert à tous. Si on ne peut mettre des panneaux pour interdire certaines pratiques, il y va du bon sens et du savoir-vivre des utilisateurs. Ainsi les animaux sont interdits sur le site, l'écoute de musique doit également se faire dans le respect des riverains. Nous vous rappelons que les nuisances sonores sont interdites après 22 h 00.

Périscolaire :

Les démarches liées à l'inscription de vos enfants au Service Périscolaire pour la rentrée 2021 sont à réaliser sur le Portail Famille 3D OUEST.

Pensez à mettre à jour votre dossier et à effectuer vos réservations pour les temps de garderie (matin & soir) et la restauration scolaire.

Accès : <https://parents.logiciel-enfance.fr/remillysurtille>

Les vendredis de Remilly :

Le comité des fêtes organise la 1^{ère} édition des vendredis de Remilly.

« Apéro géant de rentrée le **vendredi 3 septembre à partir de 18h** au terrain de pétanque ».

Les Mille pattes seront présents avec une « buvette et snacking » ainsi que des artisans.



Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée du 12 août au soir au 05 septembre inclus

Toutefois, une permanence sera assurée

- le 30/08/2021 de 17h à 19 h
- le 01/09/2021 de 10h à 12 h

Bel été à tous

